

**André Thibault**

## Les quantifiants dans les créoles des Petites Antilles et d'Haïti : origines et grammaticalisation

*La quantité engendre tant de tournures dans le peuple  
que l'on tenterait vainement de les inventorier toutes.*  
(Robert Germain 1995, 79)

### **1 Objectifs**

Le but de cette contribution est d'étudier de quelle façon les créoles antillais se sont dotés d'un inventaire de déterminants quantifieurs, à partir de quel matériau initial, et en faisant subir quelles évolutions à ce dernier. Schématiquement, il existe trois grands cas de figure : a) un quantifiant déjà grammaticalisé en français s'est maintenu en créole avec la même extension<sup>1</sup> ; b) un quantifiant déjà grammaticalisé en français a connu une évolution de son extension ; c) un lexème français est devenu un grammème en créole. Exceptionnellement, un quantifiant créole peut aussi être d'origine onomatopéique ou inconnue.

### **2 Délimitation de l'objet**

#### *2.1 Le concept de quantifiant*

Les quantifiants (aussi appelés *quantifieurs*, *quantificateurs*, etc.) sont d'abord et avant tout des grammèmes. Au sein du syntagme nominal, où ils sont toujours – en créole – antéposés au nom, ils précisent l'extension de ce dernier. Seront mis de côté pour les besoins de cet exposé les quantifiants exprimant la totalité (type fr. *tout*, passé en créole), la négation (mais voir

---

<sup>1</sup> Défini ici comme l'« ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé » (Wilmet 1986, 194).

Thibault 2012 sur *pièce* et Librova 2016 sur *pon*) et la distribution (type *chaque*, passé en créole). L'accent sera mis sur les quantifiants scalaires, exprimant (relativement et subjectivement) une quantité conçue ou présentée comme peu importante par l'énonciateur (par ex. *une-deux*), comme intermédiaire (par ex., *quelques*) ou enfin comme importante ou très importante (par ex. *un lot*), sur une échelle d'intensité croissante.

## 2.2 Aire envisagée

Nous nous limiterons aux créoles français de la Caraïbe, et plus précisément à ceux d'Haïti et des Petites Antilles (Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Dominique), en raison d'une part de leur histoire coloniale commune et, d'autre part, des nombreux traits structuraux qu'ils partagent (l'intercompréhension étant suffisante pour qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'un vaste conglomérat dialectal). Faute de matériaux suffisants, la Guyane sera mise de côté. Quant au créole louisianais, fortement influencé dans certaines régions par son contact avec le français cadien (avec lequel il co-existe parfois dans une situation de continuum), nous l'avons aussi laissé de côté (mais v. Neumann 1985, chap. 5, « Le syntagme nominal »).

## 2.3 État de langue envisagé

Essentiellement, il s'agit du créole oral contemporain, tel qu'observable à travers les transcriptions de textes oraux et les relevés atlantographiques et lexicographiques ; également, mais de façon tout à fait secondaire, le français en contact avec le créole (à travers, selon les sources, le français créolisé des semi-locuteurs [*français banane*], ou au contraire celui des auteurs de la Créolité), afin d'évaluer les rapports entre créole et français antillais.

# 3 Sources dépouillées

## 3.1 Sources primaires

Nous avons choisi de dépouiller uniquement des transcriptions de textes oraux afin d'éviter le créole parfois trop expérimental des écrivains ou encore celui, trop francisé, des journalistes et essayistes. Il s'agit des titres suivants : J. Laurent et I. Césaire, *Contes de mort et de vie aux Antilles*, Paris, Nubia, 1976 ; I. Césaire, *Contes de nuits et de jours aux Antilles*, Paris, Éd. Caribéennes, 1989 ; Ralph Ludwig, Sylviane Telchid, Florence Bruneau-Ludwig (edd.), *Corpus créole. Textes oraux dominicains, guadeloupéens, guyanais, haïtiens, mauriciens et seychellois. Enregistrements*,

*transcriptions et traductions*, Hamburg, Buske, 2001. Ces trois ouvrages ont été dépouillés exhaustivement, mais leur rendement en matière de quantifiants reste plutôt médiocre. C’est la raison pour laquelle nous avons étendu nos dépouillements à des sources secondaires.

### 3.2 Sources secondaires

Les sources secondaires consultées sont nombreuses et de nature variée. Citons d’abord deux ouvrages atlantographiques, l’ALH et l’ALPA, qui offrent de riches matériaux, localisés et authentiques, bien que leur contextualisation soit souvent insuffisante ou stéréotypée (par ex., la carte 988 de l’ALH atteste le type *tigout*, mais en réponse à la question « comment dites-vous ‘un petit peu de liquide?’ », ce qui ne permet pas de savoir si *tigout* peut s’employer pour référer à autre chose que des liquides). Vient ensuite les sources lexicographiques, inégales mais de consultation obligatoire (Tourneux / Barbotin 1990 ; Mondesir 1992 ; Barbotin 1995 ; Ludwig *et al.* 2002 ; Confiant 2007 ; Valdman dir. 2007 ; Vilsaint / Heurtelou 2007 ; Pinalie 2009). Enfin, bien sûr, nous avons dépouillé la grammaticographie des créoles antillais (Turiault 1874-1875 ; Jourdain 1956 ; Bernabé 1987 ; Germain 1995 ; Alleyne 1996 ; Gadelii 1997 ; Pinalie / Bernabé 1999 ; Damoiseau 1999 ; Damoiseau / Gesner 2002). Les bases de données textuelles francophones en ligne nous ont aussi servi de façon ponctuelle pour vérifier l’existence de certains phénomènes dans d’autres variétés diatopiques (Frantext, OFROM, Europresse, Varitext, fichier TLFQ en ligne).

## 4 Analyse des matériaux

Nous proposerons dans un premier temps un classement selon la catégorie grammaticale de l’étymon (4.1), qui fournira entre autres l’occasion d’étudier la distance sémantique entre ce dernier et son aboutissement. Ensuite, on se posera des questions d’ordre syntaxique et fonctionnel (4.2) ainsi que formel (4.3) afin de mieux cerner le degré de grammaticalisation de nos quantifiants. Enfin, nous les classerons selon leur origine (4.4).

### 4.1 Classement selon la catégorie grammaticale de l’étymon

Les quantifiants créoles qui proviennent de déterminants indéfinis (4.1.1) ou cardinaux (4.2.2) sont plutôt rares, tout comme ceux reposant sur des adverbes (4.1.3) ou des adjectifs (4.1.4). Ce sont en fait les étymons sub-

stantivaux qui se taillent la part du lion (4.1.5). Enfin, un petit contingent sont d'origine onomatopéique ou inconnue (4.1.6).

#### 4.1.1 Quantifiants créoles provenant de déterminants indéfinis

Il s'agit du type *kèk* (< *quelques*), attesté essentiellement avec des référents comptables (à l'exception de *kèk tan* < *quelque temps*), ainsi que du type *plizyè* (< *plusieurs*), lui aussi limité à des référents comptables. Du point de vue sémantique, certaines sources parlent de divergences sémantiques entre le français et le créole : Valdman (dir.) 2007 prête au *kèk* haïtien les sens de « some, a few, several » et quant à *pliziè*, il désignerait à Marie-Galante « une quantité beaucoup plus grande qu'en français » (Barbotin 1995).

Il faut préciser que le type *pliziè* est totalement absent des relevés atlantographiques, mais assez bien représenté dans la lexicographie (artefact ?). Chaudenson (1974, 362) donnait cet emploi comme « rare » pour le créole réunionnais ; les données d'atlas suggèrent que ce marquage est peut-être aussi valable pour les Antilles.

#### 4.1.2 Quantifiants créoles provenant de déterminants cardinaux

Le plus fréquent est le type *détwa* (< *deux trois* ; plus rarement *déotwa*, *dezoutwa*) ; il ne s'emploie qu'avec des substantifs comptables, sauf dans « Bon dé-twa tan pasé. Un certain laps de temps s'écoula. », où *tan* doit probablement être conçu comme comptable. Les (très nombreux) contextes renvoient le plus souvent à une quantité bien supérieure à deux ou trois (*deutwa mutō* 'un troupeau de moutons' ; *detwa bānān* une main de bananes » ALPA 70, p 4 et 7), ce qui est un indice de sa grammaticalisation et de son autonomisation sémantique. Le tour existe aussi évidemment en français, dans toute la francophonie (v. Frantext, Varitext, fichier TLFQ et OFROM), mais il est très mal répertorié ('langue familière' selon Grevisse / Goosse, § 584). Modifié par l'intensificateur [*un*] *bon*, il exprime une quantité (toujours comptable) sentie comme importante par l'énonciateur ; il apparaît alors dans l'ALPA aux côtés de réponses telles que *paké* (< *paquet*) ou *anpil* (< *en pile*). Il faut préciser que *un bon deux trois* est bien connu en français laurentien et acadien (« il faudra un bon deux, trois ans » *Le Soleil*, 7.10.2002 » ; « un bon deux, trois heures d'écriture » *Le Soleil*, 23.04.2006 ; « un bon deux, trois semaines de congé » *L'Acadie nouvelle*, 16.07.2013 ; tous Europresse).

Le second type en fréquence, *yonndé* (< *un[e] ou deux*), exprime une quantité (d'un inanimé comptable, concret [*choses, herbes*] ou abstrait [*fois, jours*]) sentie comme peu importante par l'énonciateur.

Si le premier type est attesté dans toute l'aire, le second semble absent des sources haïtiennes.

#### 4.1.3 Quantifiants créoles provenant de locutions adverbiales

Le type *enpé* (< *un peu [de]*) exprime une quantité (d'un animé humain, animal, ou d'un inanimé solide ou liquide, comptable ou pas) sentie comme peu importante ou moyennement importante par l'énonciateur (selon les sources et les points d'enquête), à moins bien sûr qu'il ne soit précédé de l'intensificateur *an bon*, cas de figure assez fréquent, ce qui lui donne alors très clairement la valeur de « beaucoup de ». Le fait que l'on ait presque toujours [ẽ] plutôt que [õ] ou [ã] (les formes habituelles de l'article indéfini issu du *un* français) dénote un figement très ancien et une perte du sentiment d'analyticité. La possibilité de faire précéder *ẽpé* par *õ bõ / an bon* dénote également un figement ancien et une évolution sémantique *sui generis* (il serait impossible de dire en français \**un bon un peu*).

Quant à *bokou* (< *beaucoup [de]*), il faut surtout signaler sa relative rareté en créole par rapport à la haute fréquence de son étymon en français. Jourdain (1956, 123) écrit carrément que « 'beaucoup' [...] est remplacé en créole par 'en pile' » ; quant à Confiant (2007, 216), il affirme qu'il serait « utilisé uniquement dans l'expression *bokou pli/plis* ». Comment expliquer qu'un élément aussi fréquent en français oral (en métropole, mais aussi dans les variétés expatriées) soit pratiquement inusité en créole ? Aurait-il été moins fréquent à l'époque coloniale ? A-t-il simplement été délogé par des équivalents d'origine nominale, sentis comme plus expressifs ? Comme nous le verrons ci-dessous, ces derniers dominent en créole dans l'expression de l'abondance.

#### 4.1.4 Quantifiants créoles provenant d'adjectifs

Les reflets créoles de fr. *petit* et *gros* (*ti* et *gwo*) sont devenus des quantifiants exprimant respectivement une valeur considérée comme peu importante ou au contraire considérable par l'énonciateur. Le premier d'entre eux apparaît le plus souvent précédé de l'article indéfini (« [fè m kadó õ ti dló] "Fais-moi cadeau d'un peu d'eau" ALH 2, p. 648, comm. des cartes 1473-4). Ce n'est pas le cas en revanche du second (« [...] mé akyèlman ka trapé gwo lajan [...] yo ka trapé gwo lajan [...] mais maintenant ils touchent de plus grosses sommes, de grosses sommes » (Ludwig *et al.* 2001, 36 et 49).

En ce qui concerne leur origine et évolution, le premier semble reposer sur une évolution interne du créole alors que le second pourrait remonter à au français populaire colonial ; cf. ces exemples canadiens :

Sam disait justement qu'il devrait pas y avoir gros de monde dehors à soir.  
(G. Roy, *Bonheur d'occasion*, 1945, p. 179 < Frantext)

En plus, je n'ai pas gros d'argent, car j'ai dû retourner aux études [...]. (*Le Quotidien*, 25 mai 2011, p. 2 < Europresse)

#### 4.1.5 Quantifiants créoles provenant d'éléments substantivaux<sup>2</sup>

Il convient de distinguer deux grandes catégories : a) d'une part, ceux qui expriment une quantité sentie comme importante par l'énonciateur (*bann, boul, chay, dal, etsétéra, foul, kyolé, latilyé, lo, pake[t], pil, ponyen, rado, tralé*) ; b) d'autre part, ceux qui expriment une quantité sentie comme peu importante par l'énonciateur, avec ou sans le préfixe diminutif *ti-* (*[ti] bwen, [ti] gout, [ti] grên, [ti] kal, [ti] kras, [ti] myèt, [ti] zong*). Ils peuvent être précédés ou pas de l'article indéfini (*on/an/yonn*). Plusieurs d'entre eux ont une extension supérieure à celle de leur étymon français.

##### a) quantifiants exprimant une quantité sentie comme importante

– **(an/on/yon) bann** (< fr. *bande*). Entièrement grammaticalisé en créole réunionnais pour l'expression du pluriel au sein du SN, antéposé au N (v. DECOI s.v. *bande*). Beaucoup moins systématique dans les créoles des Petites Antilles car il s'applique essentiellement, en conformité avec son étymon, à des animés (*bann moun, bann ipokwit, bann malonnet, bann chat, bann mouton*) ; on relève toutefois en créole haïtien *bann lajan, bann reskonsablite* et même *bann eksetera* 'a lot of irrelevant details or meaningless talk' (Valdman dir. 2007), indices de 'semantic bleaching' et donc de grammaticalisation.

– **(on/an) boul** (< fr. *boule*). 'Semantic bleaching' : « **Toujou ni on boul lajan an pòch a-y** : *Il a toujours un paquet de billets dans la poche.* » (Ludwig et al. 2002) ; « **ã bul mun** un groupe de gens » (ALPA 266, p 30).

– **on/an/yon) chay/chaj** (< fr. *charge*). « **on-chaj biten** quantité de choses » (Tourneux / Barbotin). « *M wè yon chay manje nan fèt la. I saw a pile of food at the party.* » (Valdman dir. 2007). 'Semantic bleaching' : « **on-chaj ti-moun** une flopée d'enfants » (Tourneux / Barbotin) ; « [...] **ni**

---

<sup>2</sup> Il existe une grande prolifération de termes pour se référer aux quantifiants d'origine substantive : Dessaux 1976 parle de « déterminants nominaux de quantité », Benninger 1999 et 2001 de « substantifs quantificateurs », Blanco 2002 de « déterminants nominaux (collectifs) », Leroy 2005 de « déterminants nominaux (métaphoriques) », Traugott 2008 de « Complex Determiner / Quantifier Constructions », Delbecq / Verweckken 2012 de « binominal quantifiers », Riegel / Pellat / Rioul 2016 de « nom quantifieur », etc.

**anchay dot moun ki sé voudré fè kon'y.** [...] il y en a beaucoup [litt. 'une charge d'autre monde'] qui auraient aimé faire comme lui. » (Confiant 2007) ; « À l'époque, le boudin devait durer toute la semaine. Les salaisons aussi longtemps que les jours de vache maigre. An chay'tan [= une charge de temps]. » (A. Pulvar, *L'enfant-bois*, 2004, p. 156) ; « **āfaj dezɔd** du bruit [litt. 'beaucoup de désordre'] » (ALPA 418, p 42).

– **yon dal** (< fr. *dalle*). « *M sot fè yon dal travay la*. I just did a lot of work. » (Valdman dir. 2007) ; « Marilisi vini la a ak yon dal liv, mwen pa konnen kote li jwenn yo. » (Vilsaint / Heurtelou). « D'origine incertaine, probablement de *dalle*, → FEW 15/2, 20b : mfr. nfr. *dalle* 'tranche de gros poisson' (ca. 1370, RLiR 6, 232 ; 1393, TL ; 15. jh.–Ac 1798) ; Manche à *la dale* 'en grande quantité (du poisson pêché)' Lar 1870. » DECA en ligne s.v. *dalle*<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, *dalle* en français ne connaît pas de tels emplois.

– **(on) etsétéra** (< fr. *et cætera*). « **Pou fèt a i, té ni on ètsétéra a gato.** Pour son anniversaire, il y avait une quantité de gâteaux. » (Tourneux / Barbotin). « **Té ni èksétéra / onèksétéra ti kyakya :** *Il y avait beaucoup de petits poissons.* » (Ludwig et al. 2002). « **Ni eksétéra ras sèpan.** Il existe un très grand nombre d'espèces de serpents. » (Confiant). Inusité en français ; emploi métaphorique original, intéressant car on n'associe guère un tel mot au monde des plantations de canne à sucre. Il peut toutefois être né dans le créole 'de salon' des bilingues, fortement exposés au français. Nous avons relevé dans *Europresse* ce témoignage révélateur du caractère diatopiquement marqué de l'emploi (très fréquent dans la littérature créolisante) :

Ainsi, ce que fait résonner Greg Germain, c'est une langue foisonnante, sinieuse, où la précision pointue du français s'enrichit du génie créole, qui fait dire « il passa et caetera de fois » ou « le vieil homme a pris disparaître » [...]. (*Le Figaro*, 23/07/1998, p. 26)

Toutefois, Frantext nous montre que l'emploi est susceptible d'être généré de façon indépendante chez n'importe quel auteur (à cette différence près que dans les Antilles, nous savons qu'il s'adosse à une tournure bien attestée en créole) : « un et caetera de bipèdes peu caractérisés relevant du troupeau. » (Jean-Louis Bory, *Un prix d'excellence*, 1979, p. 129).

– **(on/yon) foul** (< fr. *foule*). Resté sémantiquement identique à son étymon français dans nos ex. haïtiens : « *Gade yon foul moun !* Look at the crowd of people ! » (Valdman dir. 2007) ; « *Mwen wè yon foul moun rasanble bò lopital jeneral, kisa ki pase ?* » (Vilsaint / Heurtelou) ; 'semantic bleaching' à Marie-Galante : « **Ou mété on-foul diri ban**

**mwen !** Tu m'as mis une énorme quantité de riz ! » (Tourneux / Barbotin, qui définissent par «une grande quantité de»).

– **kyolé** (< fr. rég. *queulée*). Peu grammaticalisé ; emploi restreint à des substantifs désignant des animés ; souvent glosé par « ribambelle », « file », « queue ». « **Tou lé maten tjolé mel ka vin siyalé ki jou ja wouvé ba tout moun.** Tous les matins, des bandes de merles viennent signaler à tout le monde que l'aube est là. » (Confiant). Fréquent dans la littérature créolisante : « [...] tenter de retrouver avec une tjolé d'hommes, de vrais, les émois de la première nuit. » (A. Pulvar, *L'enfant-bois*, 2004, p. 29). Se rattache à « Alençon *queulée* 'longue file, à la queue leu leu', norm. 'id. ; famille' DT » (FEW 2, 524a, CAUDA I a).

– **(on/an) latilyé** (< fr. *l'atelier*). 'Semantic bleaching' : « **An latilyé moun swiv li.** A crowd of people followed him. » (Mondesir) ; « **An latilié zannimo ki té ka woulé atè ka ri.** Un grand nombre d'animaux qui se tordaient de rire sur le sol. » (Confiant) ; « **ã / õ latilje mutõ** un troupeau de moutons » (ALPA carte 91). Le mot n'a pas été relevé en français (dans la littérature créolisante) comme quantifieur, mais il est extrêmement fréquent dans les textes antillais, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, pour se référer à une unité de travailleurs dans une plantation de canne à sucre. En passant au créole, il a perdu en compréhension (moins de sèmes distinctifs) mais gagné en extension.

– **(on/an) lo** (< fr. [*un*] *lot*). Avec *anchay*, *anpake(t)* et *anpil*, il s'agit clairement de l'un des quantifiants les plus fréquents dans nos relevés. Son extension est maximale, tout comme son aréologie. « Ma mère donna le jour à bien des enfants [...] Manman-mwin fè an lo ish » (Ina Césaire, *Contes de nuits et de jours aux Antilles*, Paris, Éd. Caribéennes, 1989, p. 32-33). « **ãlo / õlo wõm/rõm** autant de rhum [litt. 'beaucoup de rhum'] » (ALPA 272) ; « **te ni ãlo / õlo ɔrgɛj / lɔgɛj** il était très orgueilleux [litt. 'il avait un lot d'orgueil'] » (ALPA 497) ; « **i ka tuzu bat õlo sik epi jɔl li** il fait toujours des grimaces [litt. 'il (elle) bat toujours un lot de cirque avec sa gueule'] » (ALPA 485, p. 32). Attestations en 'français banane' : « [...] un lot sous déposés à la Caisse d'Épargne [...]. » (William 1980, 14) ; « [...] Monsieur le curé qui avait dit un lot belles paroles [...]. » (William 1980, 15) ; « [...] il y a un lot personnes devant vous [...]. » (William 1980, 20). Attestations en français littéraire créolisant : « [...] un lot de temps après la guerre. » (P. Chamoiseau, *Chronique des sept misères*, 1986, p. 176) ; « Ils disposaient d'un lot d'argent [...]. » (P. Chamoiseau, *Une enfance créole I*, 1996 [1990], p. 180). Bien sûr, *un lot de* existe aussi en français 'commun', mais son extension est de loin inférieure à celle qu'on observe en créole antillais (si l'on entend *un lot de rhum*, on pense à la rigueur à un lot de bouteilles de rhum, mais pas à une grande quantité de ce liquide). Le sens lexical est encore assez prégnant, même s'il peut facile-



ment déboucher sur des emplois figurés (cf. par ex. le cliché *avec son lot de problèmes*, attesté une centaine de fois dans *Europresse*). En revanche, l'anglais *a lot of* (de même lointaine origine germanique) a connu un 'semantic bleaching' entièrement abouti ; l'emploi antillais présente un parcours parallèle à celui-ci – bien que postérieur et indépendant ; contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, il n'est pas plus fréquent dans les îles devenues anglaises.

– **(on/an) pakè(t)** (< fr. [*un*] *paquet*). Très fréquent, extension et aréologie maximales. « tout moun té an favè mwen ou sav on pakè moun [...] Beaucoup de gens étaient de mon côté, tu sais, beaucoup de gens. » (Ludwig *et al.* 2001, p. 34 et 48) ; « **õ / œ pakɛt / pacɛt / pake / pace mutõ** un troupeau de moutons » (ALPA 91) ; « Manman mwen keyi yon pakèt flè nan jaden a. » (Vilsaint / Heurtelou) ; « **õ pakɛt / pace wõm** autant de rhum [litt. 'beaucoup de rhum'] » (ALPA 272, p. 12, 26). L'interprétation massive est bloquée en français : *un paquet de sucre (de riz, etc.)* serait une quantité finie contenue dans un emballage.

– **(on/an) pil** (< fr. [*une*] *pile*). Très fréquent, extension maximale ; surtout Haïti, Martinique. 'Semantic bleaching' : « Té ni yon manman qui té ni en pile, en pile yche. » (Lafcadio Hearn, *Two Years in the French West Indies*, 1890, p. 304) ; « [...] li té ni empile chance [...] elle avait beaucoup de chance » (Effe Géache, *Une nuit d'orgie à Sainte-Pierre Martinique*, 1992 [1892-1893]) ; « **mã te ke brɛ ãpil dlo** je boirais bien de l'eau » (ALPA 627, 28) ; « akyòlman nou ni onpil pwoblèm épi<sup>o</sup>moun ki ni DIABETES [...] Nous avons actuellement de nombreux problèmes avec les diabétiques » (Ludwig *et al.* 2001, p. 60 et 64). Ex. en français litt. créolisant : « [...] et je songeai à cette pile de peine que j'offrais à Reine Sans Nom [...] » (S. Schwarz-Bart, *Pluie et vent sur Tèlùmée Miracle*, 1995, p. 168).

– **(yon) rado** (< fr. [*un*] *radeau*). Beaucoup moins fréquent que le précédent ; extension limitée à des référents animés. Aréologie haïtienne. 'Semantic bleaching' : « *Yon rado moun te la*. There were a lot of people there. » (Valdman dir. 2007) ; « Yon rado mouch antre nan pòt la. » (Vilsaint / Heurtelou). Tout comme pour *latelyé*, le mot français est passé au créole en perdant plusieurs sèmes.

– **tralé** (< fr. rég. *trâlée*). Peu grammaticalisé ; emploi restreint à des substantifs désignant des animés ou à la rigueur des inanimés conçus comme se présentant en file, en suite, en traînée, en procession. « *an tralée ti māmaille* = une bande, une quantité d'enfants » (Jourdain). « *On tralé ti moun* : beaucoup de jeunes enfants. » (Barbotin). Très fréquent dans la littérature créolisante : « C'est toute une trâlée d'ossements, blancs comme les cailloux du Petit Poucet qui s'allonge derrière elle. » (M. Condé, *La Belle Créole*, 2001, p. 131). Diastratisme de large extension en français,

« attesté régulièrement depuis le XVII<sup>e</sup> s. » (DSR) ; v. FEW 13/II, 175b, \*TRAGULARE 2.b.α. Autant pour *kyolé* (v. ci-dessus) que pour *tralé*, le concept de « lexical persistence » (Verveckken / Delbecque 2015) semble s'appliquer : l'idée d'enfilade, de suite, de procession ne s'est pas encore estompée.

b) quantifiants exprimant une quantité sentie comme peu importante

Ces derniers présentent la caractéristique de pouvoir, tous, être précédés du préfixe diminutif créole *ti-* (issu du fr. *petit*), voire en fait d'apparaître beaucoup plus fréquemment avec celui-ci. Dans l'immense majorité des cas, leur extension se limite à des inanimés concrets massifs, solides ou liquides. Ils ont complètement écrasé *enpé* (< *un peu*), peut-être en raison de leur plus grande expressivité.

– **(ti) bwen** (< fr. *petit brin*). Aréologie : toutes les Petites Antilles (mais ø Haïti). On le trouve avec *dlo*, *kafé*, *lèt*, *manjé*, *diri*, *bwasô*, mais aussi avec *lajan* et *difé*. C'est le mieux attesté de toute la série, et le seul qui apparaisse aussi avec des animés (« **ã bõ tibrẽ mun** un groupe de gens » ALPA 266, p 28 ; dans un énoncé ironique : « **Madanm sala ni tibwen ich**. That woman has a lot of children. » Mondesir). Comme l'avant-dernier exemple le montre, il peut lui aussi être précédé de *an bon* qui intensifie l'expression de la quantité. La locution *un p(e)tit brin de* est très bien attestée en français (voir entre autres Frantext et fichier TLFQ), de l'époque coloniale à nos jours, dans des contextes relevant le plus souvent de l'immédiat communicatif. Elle est toutefois relativement rare et donc marquée dans l'usage contemporain, alors qu'en créole elle fait partie des principales réponses données par les témoins aux enquêtes atlantographiques (beaucoup plus, par exemple, que *enpé*, *kèk* ou *yonndé*). Comme son extension est déjà très large en français, l'évolution subie en créole consiste essentiellement dans la prise en compte de substantifs désignant des animés (on ne saurait guère dire en français, par exemple, \**un petit brin d'enfants* pour « quelques enfants »).

– **(ti) gout** (< fr. *petite goutte*). 'Semantic bleaching'. En plus de s'employer avec des substantifs désignant des liquides (eau, café, vin), on le trouve aussi avec des substantifs massifs désignant des solides : « **Mété on ti-gout sik an kafé-la ban mwen !** Mets-moi un peu de sucre dans mon café ! » (Tourneux / Barbotin 1990) ; « *Pa mete yon gout sik ankò nan te a*. Don't put the tiniest bit of sugar in the tea. » (Valdman dir. 2007) ; « **prã tigut diri** prends un peu de riz » (ALPA 267, p 3). En 'français banane', avec un substantif abstrait : « Aurélien, lui, s'était contenté se déshabiller et tordre son linge, trop content d'avoir goûté une tite goutte bon temps [...]. » (William 1980, 9).

– **(ti) grĕn** (< fr. *petite graine*). ‘Semantic bleaching’. En plus de s’employer avec des substantifs désignant des solides (farine, riz), on le trouve aussi avec des substantifs massifs désignant des liquides : « **ḃō m** dé ti grĕn (farine) » (ALH 5, 1474, p 15) ; « **prā tigrĕn diri** prends un peu de riz » (ALPA 267, p 32) ; « **ā tigrĕn dlo** une goutte d’eau » (ALPA 269, p 29). Beaucoup moins connu que *tit-brin*, mais attesté en franco-qubécois : « Y faisait un beau temps sec ; pas une graine de vent [...] » (1911, fichier TLFQ) ; « pus une graine de flambe dans la cheminée » (1899, fichier TLFQ).

– **(ti) kal** (< fr. *petite écale*). Extension assez restreinte ; s’emploie avec des substantifs désignant des inanimés massifs, solides et comestibles : « ti kal diri » (ALH 5, 1474, p 2) ; « ti kal mājé » (ALH 5, 1474, p 7) ; « **ḃō m** ti kal mājé » (ALH 5, 1474, p 15) ; « **ō ti kal patat** » (ALH 5, 1475, p 8) ; « Sovè pa renmen viv ak moun, menm yon tikal manje li pap ba ou. » (Vilsaint / Heurtelou). Nous n’avons retrouvé rien de semblable en français. Innovation créole ou calque d’une langue de substrat ?

– **(ti) kras** (< fr. *petite crasse*). Extension assez restreinte ; s’emploie avec des substantifs désignant des inanimés massifs, solides ou liquides : « **ḃō m ti kras dló** » (ALH 5, 1473, p 9) ; « **ō ti kras diri** » (ALH 5, 1474, p 6) ; « ti kras sik » (ALH 5, 1474, p 10) ; « **ō ti kras mājé** » (ALH 5, 1474, p 11) ; « *Se pa ti kras kòb ou depanse* [litt. ‘c’est pas juste un peu d’argent que vous avez dépensé’] You really spent a lot of money. » (Valdman dir. 2007). À rattacher à frm. *crasse* “avarice, lésinerie”, *faire une crasse à qn* “rétribuer chichement” (FEW 2/II, 1281, CRASSUS II.2.b.γ.) ; le sens de “mesquinerie” est aussi attesté en créole (Ludwig *et al.* 2002).

– **(ti) myèt** (< fr. *petite miette*). Extension assez restreinte ; s’emploie avec des substantifs désignant des inanimés massifs, solides ou liquides, parfois abstraits (*désordre*) : « **Nou ba li ti miyèt diven**. We gave him a little bit of wine. » (Mondesir) ; « **prā / pwā / pwē (ā / ō) ti mijet / timjæt / tim(i)jæt / tjæt diwi** prends un peu de riz » (ALPA 267) ; « **timjæt dezod** du bruit [litt., ‘un peu de désordre’] » (ALPA 418, p 44) ; « **timjæt zifwi** un peu de jus de fruit » (ALPA 555, p 44 [Sainte-Lucie]). Si *une miette de* est bien documenté dans Frantext, en revanche *une petite miette de* ne s’y trouve pas. En franco-qubécois, c’est la négation *pas une miette* qui est très répandue (v. fichier TLFQ).

– **(ti) zong** (< fr. *petit[s] ongle[s]*). Extension assez restreinte ; s’emploie avec des substantifs désignant des inanimés massifs, solides ou liquides : « **ban mwen on ti-zong manjé an kaz a ou !** Donne-moi un peu à manger chez toi ! » (Tourneux / Barbotin) ; « *Li pa ban m yon zong nan pen l lan*. He didn’t even give me a tiny bit of his bread. » (Valdman dir. 2007) ; « **Yo ka pwofité pour pijé dènié ti zong san a nou rété a**. Ils en profitent pour extraire le tout petit peu de sang qu’il nous reste. » (Con-

fiant). Rien de semblable en français. Innovation créole ou calque d'une langue de substrat ?

#### 4.1.6 Quantifiants créoles d'origine onomatopéique ou inconnue

– **(ti) gnac, (ti) yak**. Plutôt rare ; aréologie : Guadeloupe, Martinique. S'applique à des inanimés massifs. « **Ban mwen on ti-gnak manjé !** Donne-moi un petit peu de nourriture ! » (Tourneux / Barbotin). « **Sa tèl-man voras, anki gnak manjé i pé ba-w : Cette personne est tellement gourmande qu'elle ne te laisse que des miettes.** » (Ludwig et al. 2002). « **Adan an ti yak tan, Man Emil paret.** En un rien de temps, madame Emile fit son apparition. » (Confiant).

– **(ti) tac**. Très fréquent ; aréologie maximale. S'applique à des animés et à des inanimés massifs, parfois abstraits. « **Ban mwen tak dlo pou bwè.** Give me some water to drink. » (Mondesir). « **mi (õ) titak diwi** prends un peu de riz [litt. 'voici un peu de riz'] » (ALPA 267, p 19, 22). « **Ban mwen ti tak lajan.** Give me a little money. » (Mondesir). « **Si man pwan titak plézi-mwen, yo ké di : fout neg-la fenyan !** Si je prends un peu de plaisir, on dira : qu'est-ce que le nègre est fainéant ! » (Confiant s.v. *titak* 1). Dans un énoncé ironique : « **Ni titak moun adan zouk-la.** Il y a beaucoup de gens dans le bal. » (Confiant s.v. *titak* 2).

– **(ti) zing**. Bien documenté ; aréologie maximale. S'applique à des inanimés massifs, parfois abstraits. « **Ban nou tizing lèt.** Give us a little milk. » (Mondesir) ; « **ti zing (sucre)** » (ALH 5, 1474, p 16) ; « **(ã) tizin / tiziñ dlo** une goutte d'eau » (ALPA 269, p 16, 24, 25, 26, 45) ; « **tiziñ pē** un morceau de pain » (ALPA 274, p 16, 22, 23) ; « **Ansanm man té trapé an ti zing tan.** Dès que je parvenais à avoir un petit peu de temps. » (Confiant). Dans la littérature créolisante : « sans même un zin' de rhum pour se remettre le cœur d'aplomb » (A. Pulvar, *L'enfant-bois*, 2004, p. 160).

## 4.2 Questions d'ordre syntaxique et fonctionnel

En parlant d'un « nom collectif grammaticalisé (ou en voie de grammaticalisation) qui n'en retient que la composante quantitative », Riegel / Pellat / Rioul 2016 ajoutent que ce « type de nom quantifieur ne peut généralement pas être modifié par un qualificatif, ni être précédé de n'importe quel déterminant » (p. 307), ces conditions allant de pair avec le figement croissant qui caractérise les séquences grammaticalisées. Qu'en est-il de nos quantifiants d'origine nominale ? En effet, il ne sont précédés que de l'article Ø ou de l'article indéfini (*on/an/yonn*). Une seule exception : « <bõ m> dé ti

grën (farine) » (ALH 5, 1474, p 15 ; litt., ‘baille-moi deux petites graines de farine’), ce qui suggère que le substantif est encore apte à fonctionner comme tel.

Nos quantifiants nominaux peuvent-ils être modifiés par un qualificatif ? Un tel cas n’est pas attesté dans notre documentation (sauf bien sûr pour les quantifiants précédés de *ti-*, qui fonctionne toutefois plutôt comme un préfixe diminutif que comme un véritable adjectif). Les noms quantifieurs, de ce point de vue, ne se comportent pas comme les autres. Les *charges*, *piles* et autres *lots* sont toujours à nu, confirmant le commentaire de Riegel / Pellat / Rioul 2016, 307.

Quant à l’accord verbal, qui serait utile en français pour identifier la tête du SN (« un tas de problèmes m’est tombé dessus » vs. « un tas de problèmes me sont tombés dessus »), ce critère est inopérant en créole, le verbe ayant la même forme au singulier ou au pluriel. L’absence (assez fréquente) d’article indéfini devant les quantifieurs nominaux ne peut guère être retenue comme indice de grammaticalisation ; d’une part, parce que le créole fait un usage beaucoup moins systématique de l’article indéfini que le français ; d’autre part, parce que même en français on peut avoir le choix entre, par exemple, *il y a pénurie / une pénurie d’essence* ou *il y a pléthore / une pléthore de marchandises*, une alternance qui s’est peut-être perpétuée en créole.

#### 4.3 *Questions d’ordre formel*

Y a-t-il des grammèmes dont le signifiant comporte des phénomènes de figement ? On a vu que c’était le cas de *enpé*, dont l’élément initial *en-* ne peut pas être rattaché par le locuteur, en synchronie, aux formes de l’article indéfini (*an/on/yonn*). Y a-t-il des grammèmes dont le signifiant a subi une réduction de sa forme phonique par rapport au lexème correspondant ? C’est le cas de *timjet*, qui connaît une forme syncopée *tjet* qui est l’indice d’une grande fréquence d’utilisation ; les phénomènes d’érosion phonétique vont souvent de pair avec la grammaticalisation croissante d’une unité.

Le signifiant graphique du grammème comporte-t-il des indices de figement tel que le trait d’union (*yonn-dé, dé-twa*) ou l’absence généralisée d’espace (*détwa*) ? Pour les quantifiants d’origine cardinale, l’usage du trait d’union, voire de la fusion graphique, domine très largement. Un tel choix graphique pourrait être révélateur de la conscience métalinguistique des scripteurs. Pour les quantifiants d’origine nominale, l’usage est en revanche très irrégulier, peut-être parce que le nom quantifieur existe aussi comme lexème plein dans la langue. Dans Pinalie 2009, le mot français *lot* est ainsi rendu en créole : « An lo : *un lot*. Anlo : *beaucoup*. ». De même, *paquet* est

ainsi présenté : « An patjé : *un paquet*. Anpatjé : *beaucoup*. » Malheureusement, l’auteur n’est guère conséquent (et il n’est pas le seul) : fr. *beaucoup* est glosé *an boul* plutôt que *anboul*. Dans le même ordre d’idées, cf. ce passage : « ‘beaucoup’ [...] est remplacé en créole par ‘en pile’ que nous orthographions *enpile*, le sentiment de l’étymologie n’existant pas » Jourdain 1956, 123.

#### 4.4 Classement selon l’origine

L’immense majorité des éléments retenus proviennent du français tout court (mais avec, on l’a vu, de nombreuses évolutions). Quelques éléments sont peut-être d’origine diastratiquement marquée (*ti-brin*, *ti-miette*). D’autres sont diatopiquement marqués (*queulée*, *trâlée* ; peut-être *un bon deux-trois*, *gros* et *graine*). Certains trahissent la société de plantation (*charge*, *l’atelier*), d’autres peut-être le créole ‘de salon’ (*etsétéra*). Certaines métaphores, inusitées en français, sont à interpréter comme des innovations créoles ou, peut-être, des calques substratiques (*ti kal*, *ti zong*). Une poignée, enfin, résistent à l’analyse (*badjoum*, *anbadjo*) ou seraient « d’origine onomatopéique » (*ti gnac/yak*, *ti tak*, *ti zing*).

## 5 Dans l’angle mort...

### 5.1 Étymons français peu représentés en créole

On a déjà attiré l’attention sur le fait (énigmatique) que *beaucoup* n’a pas réussi à s’implanter dans les créoles antillais. Le quantifiant *nombreux* est tout aussi inusité en créole, mais sa prédilection pour le registre écrit explique en revanche assez facilement cette situation. On notera aussi la relative rareté du type *un tas de*, si banal en français oral contemporain, en Europe comme dans les français d’Amérique ; si l’on trouve bien *yon ta* “many, much” dans Valdman (dir.) 2007 (pour Haïti), il est toutefois absent de tous les recueils lexicographiques et atlantographiques des Petites Antilles. Des problèmes d’homonymie (pronom démonstratif, adverbe signifiant “tard”, onomatopée ?) l’ont peut-être bloqué.

### 5.2 Un autre avatar de la quantification : la répétition

L’iconicité de la répétition en fait un universel cognitif lorsqu’il s’agit d’exprimer une grande quantité. Elle est particulièrement associée à l’oral, ou à l’immédiat communicatif. Ce recours syntaxique est bien documenté en créole : « Pendant ce temps, Jasmin travaillait sans relâche et gagnait

beaucoup d'argent. / Pandan tan-an, ti bolôm-la travay, i fè lajan, i fè lajan, i fè lajan. » (Ina Césaire, *Contes de nuits et de jours aux Antilles*, Paris, Éd. Caribéennes, 1989, p. 10-11).

## 6 Desiderata et conclusion

Pour projeter un éclairage diachronique sur le phénomène des quantifieurs en diachronie, il conviendrait de dépouiller l'anthologie de textes anciens en créole de la Caraïbe de M.-Chr. Hazaël-Massieux. Ensuite, pour mieux documenter le phénomène en diatopie, il faudrait le replacer dans le contexte plus général des créoles français – et, au-delà, dans celui du diasystème variationnel du français d'une part, et du conglomérat dialectal galloroman d'autre part. On pourrait aussi éliciter de nombreux énoncés et jugements de grammaticalité auprès d'un locuteur natif (si le but est de décrire un idiolecte, plutôt que le diasystème d'une communauté de locuteurs), pour pallier la mauvaise « rentabilité », le mauvais rendement des (rares) corpus oraux transcrits disponibles. On pourrait enfin étudier les quantifiants du créole sur les sites web, où la langue est plus proche de l'immédiat communicatif que dans la littérature ou les textes rédigés en prose utilitaire ; cf. : « Gen anpil moun ki ka depanse anpil kob pou yo mete bagay sou yo men yo pa janm depanse pou yo met bagay nan tet yo »<sup>3</sup> Facebook, 2 septembre 2016, site de Sheebly Payen (Haïtien).

L'ancienne guerre entre substratistes et superstratistes cède peu à peu la place à une conception selon laquelle la grammaire des créoles à base lexicale française n'est ni africaine ni française, mais originale :

« Les langues créoles qui résultent de ces processus [approximations d'approximations du français, selon le mot de R. Chaudenson] présentent certaines particularités linguistiques frappantes par rapport au français : comparé à leur langue de base commune, leurs inventaires grammaticaux et lexicaux sont caractérisés par une *continuité matérielle* presque complète. En même temps, les grammaires de ces langues présentent une *discontinuité fonctionnelle* presque totale par rapport au français. Discontinuité fonctionnelle et continuité matérielle sont [...] les résultats typiques des processus de réanalyse [...]. » (Detges 2003, 59).

Ces propos sont, au moins partiellement, confirmés par notre étude. Les déterminants quantifieurs dans les créoles antillais proviennent, à tout le

---

<sup>3</sup> Traduction : « Il y a beaucoup de gens qui sont capables de dépenser beaucoup d'argent pour se mettre quelque chose sur le dos mais ils ne dépensent jamais pour se mettre quelque chose dans la tête ».

moins du point de vue formel, d'un matériau très largement français à la base. Toutefois, l'immense majorité d'entre eux ont pour étymon un substantif qui, en français, avait une extension beaucoup plus spécifique et fonctionnait comme un lexème de sens plein plutôt que comme un grammème.

## 8 Références bibliographiques

- ALH = Fattier, Dominique (2000), *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 6 vol.
- Alleyne, Mervyn C. (1996), *Syntaxe historique créole*, Paris, Karthala.
- ALPA = Le Dû, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine (vol. I, 2001 ; vol. II, 2013), *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris, Éditions du CTHS.
- Barbotin, Maurice (1995), *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Buske.
- Benninger, Céline (1999), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Metz, Université de Metz.
- Benninger, Céline (2001), *Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore*, Langue française 129, 21-34.
- Bernabé, Jean (1987), *Grammaire créole. Fondas kréyol-la*, Paris, L'Harmattan.
- Blanco, Xavier (2002), *Les déterminants figés*, Langages 145, 61-81.
- Confiant, Raphaël (2007), *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.
- Damoiseau, Robert (1999), *Éléments de grammaire comparée Français – Créole*, Ibis Rouge Éditions, Martinique.
- Damoiseau, Robert / Gesner, Jean-Paul (2002), *J'apprends le créole haïtien. Ann' aprann pale kreyòl !*, Paris, Karthala / Port-au-Prince, FAL, Université d'État d'Haïti.
- DECA = Bollée, Annegret (dir.) (en ligne), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, Bamberg, Université de Bamberg, en cours de publication (fichiers provisoires à l'adresse suivante : <https://www.uni-bamberg.de/romling/deca/fichiers-provisoires/>).
- Delbecq, Nicole / Verveckken, Katrien Dora (2012), *Conceptually driven analogy in the grammaticalization of Spanish binominal quantifiers*, Leuven Working Papers in Linguistics, 77-109.
- Dessaux, Anne-Marie (1976), *Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles : problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique*, Langue française 30, 44-62.
- Detges, Ulrich (2003), *La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles*, in : S. Kriegel (ed.) 2003, 49-67.



- DSR 1997 = Thibault, André (1997), *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé.
- Europresse = corpus de presse internationale (<http://www.europresse.com/fr/>)
- FEW = Wartburg, Walther von (1922-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden, 25 vol.
- Frantext = Base textuelle Frantext (<http://www.frantext.fr/>)
- Gadeli, Karl Erland (1997), *Lesser Antillean French Creole and Universal Grammar*, Göteborg, Göteborg University.
- Germain, Robert (1995), *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.
- Grevisse, Maurice (1988), *Le bon usage. Grammaire française*, 12<sup>e</sup> édition refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2015), *Sens figurés et métaphores. Pour le développement du lexique créole*, in : A. Thibault (ed.) 2015, 99-127.
- Jourdain, Élodie (1956), *Du français aux parlers créoles*, Paris, Klincksieck.
- Kriegel, Sibylle (ed.) (2003), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions.
- Leroy, Sarah (2005), *D'un torrent de larmes à un Himalaya de bêtise. Sur certains déterminants nominaux métaphoriques en français*, Travaux de linguistique 50, 97-112.
- Librova, Bohdana (2016), *La place de l'élément diatopique dans la genèse des créoles des Petites Antilles : contribution au problème*, in : É. Buchi / J.-P. Chauveau / J.-M. Pierrel (edd.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Strasbourg, ÉLiPhi, vol. 2, 1227-1243.
- Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Pouillet, Hector / Telchid, Sylviane (2002), *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, [s.l.], Maisonneuve et Larose / Servedit / Jasor.
- Ludwig, Ralph / Telchid, Sylviane / Bruneau-Ludwig, Florence (éds), en coll. avec Stefan Pfänder et Didier de Robillard (2001), *Corpus créole. Textes oraux dominicains, guadeloupéens, guyanais, haïtiens, mauriciens et seychellois. Enregistrements, transcriptions et traductions*, Hamburg, Buske.
- Mondesir, Jones E. (1992), *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1 : Kwéyòl-English. Part 2 : English-Kwéyòl*, L. D. Carrington (Editor), Berlin, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, Documentation 7.
- OFROM = Corpus Oral de français de Suisse Romande (<http://www11.unine.ch/>)
- Pinalie, Pierre / Bernabé, Jean (1999), *Grammaire du créole martiniquais en 50 leçons*, Paris, L'Harmattan.
- Pinalie, Pierre (2009), *Dictionnaire élémentaire français-créole*, Paris, L'Harmattan.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (2016), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

- Thibault, André (2012), *Le renforcement affectif de la négation : le cas de pièce, créolisme littéraire de Patrick Chamoiseau*, in : St. Dörr / Th. Städtler (edd.), *Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 281-297.
- Thibault, André (éd.) (2015), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier.
- TLFQ = *Trésor de la langue française au Québec* (<http://www.tlfq.ulaval.ca/>)
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice (1990), *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala / A.C.C.T.
- Traugott, Elizabeth C. (2008), *The Grammaticalization of NP of NP patterns*, in : A. Bergs / G. Diewald (edd.), *Constructions and Language Change*, Berlin / New York, Mouton De Gruyter, 23-45.
- Turiault, Jean (1874), *Étude sur le langage créole de la Martinique*, Bulletin de la Société académique de Brest, 401-516.
- Turiault, Jean (1875), *Étude sur le langage créole de la Martinique, 2<sup>e</sup> partie*, Bulletin de la Société académique de Brest, 1-113.
- Valdman, Albert (dir.) (2007), *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute.
- Varitext = Diwersy, Sascha, *Corpus des variétés nationales du français (COVANA-FR)*, <http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>
- Verveckken, Katrien D. / Delbecque, Nicole (2015), *On the development of binominal quantifiers in Spanish : the notion of lexical persistence revisited*, *CogniTextes* (Revue de l'Association française de linguistique cognitive) [en ligne], vol. 13, mis en ligne le 27.12.2015 (<http://cognitextes.revues.org/838>)
- Vilsaint, Féquière / Heurtelou, Maude (2007), *Diksyonè Kreyòl Vilsen*, 3<sup>e</sup> éd., Coconut Creek (Floride), Educa Vision.
- Wilmet, Marc (1986), *La détermination nominale : quantification et caractérisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Wilmet, Marc (2010), *Grammaire critique du français*, 5<sup>e</sup> édition entièrement revue, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- William, Germain (1980), *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe. Chronique du temps de bonne-maman suivie d'un glossaire des mots et locutions employés*, Basse-Terre (Guadeloupe), CCI.